



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

28 juin 2002

Par l'équipe du Collectif

Numéro 104

Pour votre information, nous reproduisons ci-dessous l'avis de consultation sur la loi 112. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires à la présentation d'un mémoire. On va vous revenir en août avec des recommandations à ce sujet.

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

La Commission des affaires sociales est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 1er octobre 2002 dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 112, *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le **20 septembre 2002**.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra. Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à: M^e Denise Lamontagne, secrétaire de la Commission des affaires sociales, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722

Télécopieur : (418) 643-0248

Courriel : dlamontagne@assnat.qc.ca



Des vacances et du repos en vue des prochains mois

L'utopie quand la réalité s'en mêle : qu'est-ce qu'on fait ?

Bonjour tout le monde! Ce sera notre dernière Soupe au caillou avant les vacances, une gazpacho, si vous aimez bien les soupes froides par temps chaud. Ce temps d'arrêt sera bien venu pour nous aider aussi à soupeser la conjoncture nouvelle et les différents chauds-froids dans lesquels nous nous trouvons placés sur la route de «jeter les bases d'un Québec et d'un monde sans pauvreté!»

Il y en a des choses à prendre en compte! Mise au jeu du *Projet de loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, accompagné d'un énoncé de politique traversé simultanément de plusieurs tendances parfois contradictoires ou du moins relevant de visions différentes. Confusions et obsessions diverses dans leur diffusion. Éloges, espoirs et levées de boucliers et de préjugés en tous genres suite à ça. Ceci dans un contexte de perte de confiance dans les institutions politiques, mais aussi de consultation novatrice sur l'avenir de ces institutions. Polarisations et ambivalences des gauches et des droites. Électoratismes plus ou moins subtils. Où sont les lieux de passage pour avancer à travers tout ça vers une société meilleure pour tout le monde et pour les plus pauvres en premier? Comment se situer après tout le travail qu'on a fait pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, face à une loi qui fait effectivement un pas, mais certainement pas tout le chemin? Comment habiter efficacement notre histoire dans les prochaines semaines et les prochains mois pour y faire advenir de plus en plus la vision qu'on porte?

Pour tout de suite : comparer, commenter, outiller

Lors de la rencontre du Collectif de la semaine dernière, nous avons tenté de faire le point. Des noms de verbes sont apparus. Tout d'abord **comparer, commenter, outiller**. Autrement dit, nous donner les moyens de bien connaître et comprendre les contenus et leurs enjeux. Ceci pour bien identifier où sont les avancées, les reculs et les statu quo dans un contexte où plusieurs cadres de références coexistent. C'est un travail pour tout de suite. On a mis en marche une démarche d'analyse comparative entre notre loi et la loi 112, incluant un comité de contenu. Et on fera le point lors de la prochaine rencontre du Collectif qui aura lieu à Québec le 16 août prochain. On va aussi utiliser le temps plus calme de l'été pour mettre à profit nos acquis pour chercher des façons de faire et de dire pour amener un autre regard sur la question de la pauvreté que celui qui conduit inévitablement aux préjugés qui vont facilement prendre le devant de la scène dans les prochains mois.

Suite de la page précédente...

En août et septembre : choisir, diffuser, mobiliser

Ensuite, en août et septembre, il faudra **choisir, diffuser, mobiliser**. Nous avons identifié deux enjeux qui vont motiver les décisions que nous prendrons : premièrement faire en sorte que la loi qui sera votée ait un réel impact sur l'action des prochains gouvernements dans le sens de développer une société sans pauvreté et, deuxièmement, chercher à ce que le premier plan d'action qui découlera de cette loi mette en route les mesures urgentes que nous réclamons tout en évitant les irritants connus provocateurs de discrimination et de préjugés, comme la très préjudiciable classification aptes-inaptes.

C'est dans cet esprit que nous préparerons et inviterons à préparer les mémoires pour la commission parlementaire. Nous savons qu'il y a une bataille d'opinion publique à mener, qu'elle va nous demander beaucoup de concertation et d'unité sur un ensemble de points communs et cruciaux, à identifier soigneusement et à reprendre sur tous les tons avec toute la créativité et le pluralisme dont nous sommes capables. Par ailleurs, il va falloir aussi profiter de cette période de débat dans la société pour nous préparer à la vigilance citoyenne nécessaire pour l'action continue que va supposer la loi, une fois celle-ci adoptée. Et pour faire les pressions nécessaires pour avoir de l'impact. Entre autres, l'idée d'une action nationale circule.

Et d'ici là, voir venir tout un automne !

D'ici là nous allons faire les représentations nécessaires pour faciliter la présence de personnes en situation de pauvreté à cette commission parlementaire. Nous allons également demander au gouvernement de faire connaître la teneur de son plan d'action avant la commission parlementaire et indiquerons notre volonté quant aux mesures qui devront ou non y figurer. Et bien sûr, nous vous invitons à faire de même.

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de nous concentrer pour le moment sur les enjeux de l'automne, quitte à nous repositionner ensuite pour la suite de l'année après évaluation des résultats de l'automne. Ceci dans un contexte où l'actualité est volatile et où les agendas seront chargés et incluront, pratiquement en même temps, un ensemble de moments importants pour les personnes en situation de pauvreté : des actions autour de la réforme de la loi sur les normes du travail, autour de la politique de l'action communautaire, de même que la consultation sur la réforme des institutions politiques.

Nous essayerons aussi de faire converger la programmation du projet AVEC pendant cette période. Le comité AVEC a déposé le fruit de son travail pour l'an prochain et quelques idées d'arrimage circulent déjà à ce sujet, mais nous vous reviendrons là-dessus en août.

Comme cela a été remarqué lors de la rencontre du Collectif des 18 et 19 juin, après quatre années tenaces de travail de proposition, nous arrivons à un moment de notre histoire où «tout se passe à l'automne» et où «le temps nous est compté».

Quoi faire d'ici là ? Respirer par le nez et se mettre d'équerre. Lire les documents gouvernementaux, relire la proposition de loi du Collectif, travailler avec le document comparatif qui est disponible sur notre site Internet. Et prendre le repos, la distance et les perspectives nécessaires pour être ensemble au meilleur de notre jugement en août.

Alors bonne pause et à très bientôt, pour la suite de l'aventure.

Vivian



Un départ vers un nouveau départ

France Mongeon, qui est avec l'équipe de travail du Collectif depuis le début de l'aventure à la réception et au fonctionnement général du bureau, nous quitte pour de nouveaux défis. Tous les éloges recueillis à son sujet lors du dernier Collectif démontrent bien à quel point France a été appréciée dans son travail avec le réseau. Bonne route France!

Le Collectif ferme ses portes... pour les vacances!

Nos bureaux seront fermés **du 15 juillet au 9 août**. Alors, entre ces dates vos appels téléphoniques tomberont directement dans notre boîte vocale, pendant que nos ordinateurs roupilleront après avoir surchauffé pendant toute l'année.



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté.

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5

Tél.: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca / Site web: www.pauvrete.qc.ca

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.